

LA PÊCHE RÉCRÉATIVE AU QUÉBEC EN 1985

Introduction

En 1985, une enquête a été réalisée sur la pêche récréative au Québec afin de mesurer certains paramètres importants pour la gestion de la pêche. Le but de ce rapport est de présenter au public, aux pêcheurs¹ récréatifs, aux organismes voués à cette activité et à la gestion de cette ressource, les principaux résultats de cette enquête. L'enquête a été réalisée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec en collaboration avec l'unité des enquêtes de la direction générale de l'Analyse économique et commerciale du ministère canadien des Pêches et des Océans, à Ottawa.

Cette enquête est la troisième d'une série d'études effectuées tous les cinq ans. Elle fait partie d'une étude coordonnée à l'échelle du Canada et menée par les responsables de la gestion de la pêche récréative des provinces et des territoires du Canada de même que par plusieurs bureaux régionaux du ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les résultats permettent non

seulement de mieux comprendre la pêche récréative pratiquée au Québec, mais aussi d'avoir une meilleure connaissance de la pêche récréative à l'échelle nationale.

Historique de l'enquête

En 1970, des représentants de ministères et d'organismes canadiens intéressés à la pêche récréative ont commencé à se rencontrer régulièrement afin de discuter de leurs préoccupations communes. Lors de ces rencontres, appelées maintenant "Conférences canadiennes sur la pêche récréative", il a été convenu qu'une gestion efficace exigeait des renseignements de base sur l'importance, la valeur socio-économique et sur le potentiel de la pêche récréative au Canada. Il n'existait aucune information exhaustive mais les renseignements partiels disponibles permettaient déjà d'évaluer que des millions de personnes et des centaines de millions de dollars étaient en cause.

Il a aussi été constaté qu'il fallait établir et publier régulièrement des données sur la pêche récréative, et qu'il incombait à tous les organismes intéressés à cette activité de conjuguer leurs efforts pour fournir ce type d'information. Les plans éla-

borés lors des conférences de 1972 et 1974 ont été mis en application en janvier 1976 alors que treize ministères et organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux ont lancé la première série d'enquêtes coordonnées à l'échelle nationale.

Ces études ont été une réussite à plusieurs égards. Premièrement, elles ont fourni aux Canadiens la première source fiable de données sur l'envergure et l'importance de la pêche récréative au Canada. Deuxièmement, elles ont démontré qu'en dépit des disparités régionales, il était possible de recueillir des données cohérentes et comparables à partir d'une même série de questions posées à l'échelle du pays.

L'enquête sur la pêche récréative au Québec en 1985 a été réalisée en deux étapes. D'abord, un repérage téléphonique a été effectué auprès de 14 122 personnes afin d'identifier celles ayant pêché en 1985. Dans un deuxième temps, un questionnaire détaillé a été envoyé à chacune des 3 718 personnes ayant déclaré avoir pêché en 1985. 2 043 questionnaires (55 %) ont été complétés et retournés. De plus, des questionnaires ont été postés à 1 472 non-résidents s'étant procurés des permis de pêche du Québec en 1985. 926 question-

¹ Les termes désignant des personnes ont été employés au masculin, bien qu'ils s'appliquent indifféremment à des hommes et à des femmes.

naires (63 %) furent complétés et retournés. Le total, soit 2 969 questionnaires, constitue la base des renseignements présentés ici.

La ressource

Le Québec compte des centaines de milliers de lacs et de cours d'eau et une variété importante d'espèces de poissons d'eau douce et d'eau salée. En tout, on retrouve dans les eaux du Québec, 78 espèces d'eau salée et 112 espèces de poissons d'eau douce; plusieurs espèces sont recherchées pour la pêche récréative, et certaines comme le saumon, le brochet, le doré et la perchaude le sont aussi par les pêcheurs commerciaux. Environ 15 % du territoire de la province est spécifiquement consacré à la mise en valeur ou à la conservation de la ressource faunique par les réserves, les pourvoiries et les zecs.

LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC

La participation à la pêche récréative

En 1985, près de 21 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus s'est adonnée au moins une fois à la pêche récréative au Québec. C'est dans les régions de Montréal et de Québec que sont concentrés la majorité des 1 082 827 pêcheurs actifs en 1985 (Tableau 1). Toutefois, les taux de participation, c'est-à-dire la proportion de la population d'une région qui s'est adonnée à une activité, est beaucoup plus élevée dans les régions périphériques particulièrement dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec où plus d'une personne sur 3 ont pêché en 1985. Avec une proportion de 16,4 % de

Tableau 1. Taux de participation des Québécois à la pêche récréative en 1985.

Région	Nombre de pêcheurs (15 ans et plus)	Taux de participation (%)	Pourcentage du total (%)
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	53 857	29,1	5,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	83 948	36,3	7,8
Québec	188 533	22,7	17,4
Trois-Rivières	78 500	22,0	7,2
Estrie	38 681	20,4	3,6
Montréal	489 196	16,4	45,2
Outaouais	66 602	30,2	6,1
Nord-Ouest	43 390	36,8	4,0
Côte-Nord et Nouveau-Québec	40 120	40,4	3,7
Total	1 082 827	20,8	100,0

Tableau 2. Nombre et caractéristiques des pêcheurs récréatifs au Québec en 1985.

	Résidents	Non-résidents		Total
		Canadiens	Autres	
Nombre de pêcheurs récréatifs actifs				
– Adultes				
Hommes	749 685	28 002	25 836	803 523
(Âge moyen, en années)	37	44	46	37
Femmes	333 142	2 605	2 425	338 172
(Âge moyen, en années)	34	39	45	34
Total	1 082 827	30 607	28 261	1 141 695
Enfants	121 766	7 405	2 870	132 041
Nombre total des pêcheurs actifs	1 204 593	38 012	31 131	1 273 736

pêcheurs, c'est la population de la région de Montréal qui participe le moins à la pêche.

À ce nombre, il faut ajouter quelque 121 766 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont aussi pêché au cours de l'année 1985 (Tableau 2).

Le niveau de participation observé a crû légèrement depuis 1980 alors qu'il était de 18,4 % ce qui représentait 933 000 pêcheurs. Malgré une certaine régularité dans les taux de participation, on remarque un apport constant de nouveaux pêcheurs. En effet, parmi les pêcheurs actifs en 1985, 24 % n'avaient pas pêché en 1980 (Tableau 3).

En 1985, l'âge moyen du pêcheur était légèrement inférieur à 37 ans

Tableau 3. Participation antérieure à la pêche des pêcheurs actifs au Québec en 1985.

Année	Nombre de pêcheurs	(%)
1984	983 755	90,9
1983	941 858	87,0
1982	886 786	81,9
1981	831 338	76,8
1980	822 203	75,9

et 69 % de ceux-ci étaient des hommes. L'analyse de la distribution des pêcheurs par classe d'âge révèle que cette activité est en proportion pratiquée davantage par les personnes moins âgées, principalement celles âgées de moins de 45 ans, et que la participation à la pêche chute

Tableau 4. Distribution des pêcheurs québécois actifs en 1985 selon leur groupe d'âge.

Âge	Hommes		Femmes		Total		Taux de Participation
	NB	(%)	NB	(%)	NB	(%)	(%)
Moins de 25 ans	183 632	24,5	100 931	30,3	284 563	26,3	24,3
25 à 34 ans	198 501	26,5	88 440	26,5	286 941	26,5	33,9
35 à 44 ans	150 270	20,0	66 056	19,8	216 326	20,0	23,1
45 à 54 ans	108 252	14,4	43 204	13,0	151 456	14,0	22,1
55 à 64 ans	74 113	9,9	30 947	9,3	105 060	9,7	17,4
65 ans et plus	34 917	4,7	3 564	1,1	38 481	3,5	6,2
Total	749 685	100,0	333 142	100,0	1 082 827	100,0	20,8

Figure 1. Distribution des pêcheurs québécois actifs en 1985 selon leur groupe d'âge.

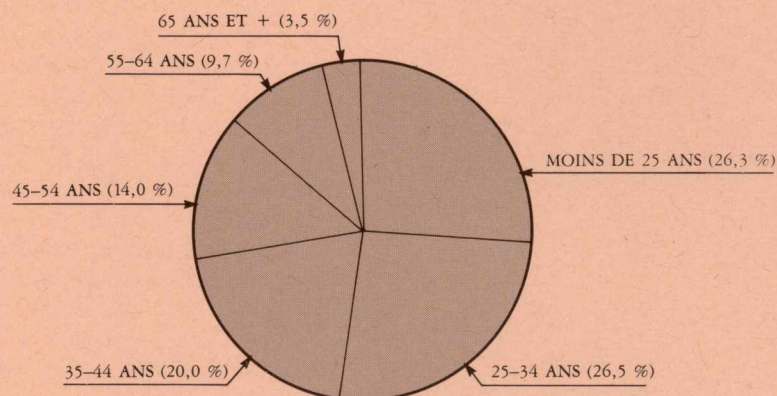


Tableau 5. Taux de participation et distribution des résidents du Québec en 1985 selon le revenu.

Classe de Revenu	Revenu personnel (%)	Distribution (%)	Revenu familial (%)	Distribution (%)
Aucun	16,2	13,4	—	—
Moins de 10 000 \$	13,6	19,8	11,1	9,1
10 000 \$ à 19 999 \$	23,0	25,5	16,4	17,7
20 000 \$ à 29 999 \$	26,8	21,3	23,0	24,9
30 000 \$ à 39 999 \$	32,2	12,7	26,0	21,6
40 000 \$ à 49 999 \$	33,6	4,7	27,4	11,8
50 000 \$ et plus	25,6	2,6	27,7	14,9

Figure 2. Distribution des pêcheurs québécois actifs en 1985 selon le revenu annuel personnel.

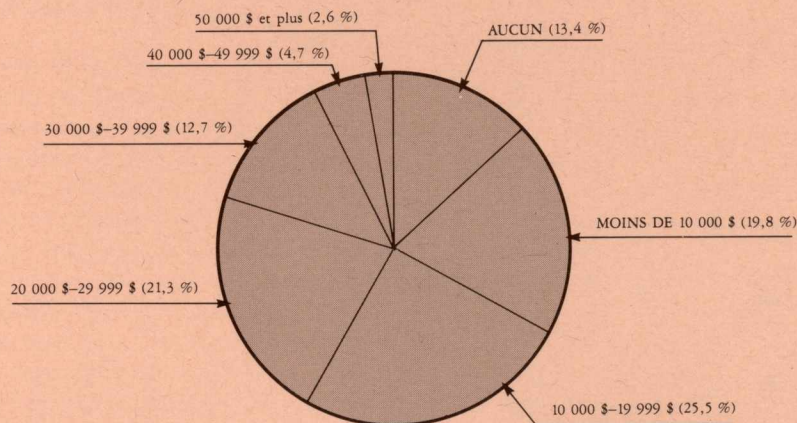
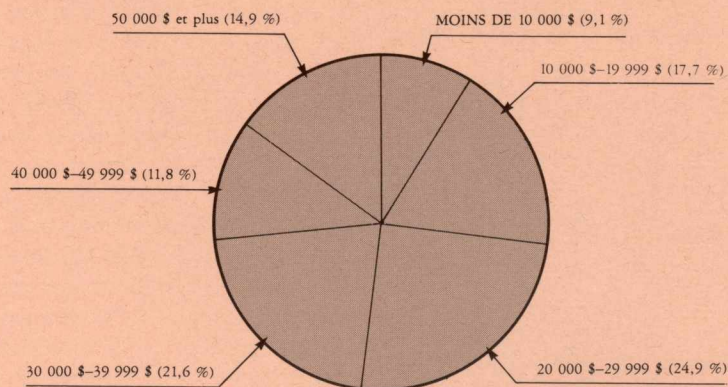


Figure 3. Distribution des pêcheurs québécois actifs en 1985 selon le revenu familial brut.



de façon importante chez les personnes âgées de 65 ans et plus (Tableau 4, Fig. 1).

Bien que la majorité des pêcheurs se retrouvent dans les classes de revenu personnel et familial les plus faibles, le taux de participation à la pêche, c'est-à-dire la proportion des personnes appartenant à une catégorie de revenu qui ont pêché, est plus importante dans les catégories de revenu les plus élevées (Tableau 5). Ainsi, dans le cas du revenu familial brut, le taux de participation passe de 11 % pour la catégorie de revenu de moins de 10 000 \$, à plus de 27 % pour la catégorie des familles gagnant plus de 50 000 \$ par année.

Le niveau d'activité des pêcheurs

En 1985, les pêcheurs québécois ont pratiqué la pêche récréative pendant un total de plus de 15 millions de jours, soit en moyenne 14,1 jours par pêcheur (Tableau 6). La majorité de cette activité (96 %) a été réalisée en eau douce. De plus, la pêche d'hiver constitue une activité importante puisque 30 % des pêcheurs ont réalisé près de 2 millions de jours de pêche sur la glace.

La pêche est surtout pratiquée en excursion, c'est-à-dire au cours de déplacements ne nécessitant aucun coucher en dehors du domicile. En effet, 70 % des jours de pêche sont réalisés au cours de telles excursions (Tableau 7). Toutefois, plus de 1 pêcheur sur 2 a participé au moins une fois à un voyage de pêche en 1985. Au total, 1,8 million de voyages (avec coucher à l'extérieur du domicile) ont été réalisés au Québec en 1985; au cours de ces voyages les pêcheurs ont pêché pendant 4,6 millions de jours, soit 2,6 jours en moyenne par voyage. Fait intéressant à remarquer, que ce soit lors d'un voyage ou d'une excursion, une journée de pêche équivaut en moyenne à un peu plus de 5 heures de pêche.

Ce sont les régions E et K qui ont subi les plus fortes pressions de pêche avec respectivement 2,5 et 1,8 millions de jours de pêche (Tableau 8 et Fig. 4). À elles seules, ces deux régions supportent plus du quart de toute l'activité de pêche exercée au Québec par des résidents.

Tableau 6. Nombre de jours de pêche par les résidents du Québec en 1985.

Type de pêche	Nombre de jours	Pourcentage par rapport au total (%)
Eau douce – sur la glace*	14 668 607 (1 889 821)	95,9 (12,4)
Eau salée	619 392	4,1
Total	15 287 999	100,0

*Compris dans le nombre de jours de pêche en eau douce.

Tableau 7. Les voyages et les excursions de pêche des résidents du Québec en 1985.

Nombre de voyages de pêche au Québec	1 765 475
Nombre de jours de pêche – voyages	4 621 391
– % de jour par rapport au total	30
Nombre moyen d'heure de pêche par jour	5,7
Nombre d'excursions au Québec (aucun couché à l'extérieur)	10 666 608
– % de jour par rapport au total	70
Nombre moyen d'heure de pêche par jour	5,2

Tableau 8. Nombre de jours de pêche effectués par les résidents du Québec en 1985 selon la région de pêche.

Régions de pêche (voir carte)	Nombre de pêcheurs	Nombre de jours	Nombre moyen de jours
A	95 025	837 782	8,8
B	92 743	794 976	8,6
C	146 328	1 612 884	11,0
D	97 887	727 709	7,4
E	193 121	2 525 578	13,1
F	86 782	1 007 479	11,6
G	135 243	1 437 072	10,6
H	197 332	1 612 884	8,2
I	170 340	1 187 878	7,0
J	120 707	1 174 118	9,7
K	195 969	1 831 502	9,3
L	34 246	273 655	8,0
M	27 479	264 482	9,6

Note: certains pêcheurs peuvent avoir pêché dans plusieurs régions au cours de l'année, c'est pourquoi le nombre de pêcheurs est plus élevé que 1 082 827.

Tableau 9. Nombre de jours de pêche effectués par les résidents du Québec en 1985 selon le lieu de pêche.

Lieux de pêche	Nombre de jours	Pourcentage par rapport au total (%)
Parcs et réserves	1 352 852	8,8
Zecs	1 245 685	8,1
Pourvoiries	565 891	3,7
Étangs de pêche	365 988	2,4
Terres privées	1 943 611	12,7
Territoire libre	9 856 178	64,3
Total	15 330 205	100,0

C'est surtout sur le territoire libre que se pratique la pêche récréative, c'est-à-dire sur les terres domaniales (terres publiques, terres de la Couronne) où il n'existe pas de contrainte spécifique à l'utilisation de la faune autre que l'encadrement prévu dans les règlements de pêche (Tableau 9 et Fig. 5). Près de 10 millions de jours de pêche ont été réalisés sur ces territoires en 1985, ce qui représente 64 % de la demande exprimée par les résidents. Par ailleurs, 3 millions de jours de pêche (20 % de la demande) ont été réalisés dans les parcs, les réserves, les zecs et les pourvoiries.

Les espèces recherchées

Les salmonidés (saumon, Louananche, truites et ombles) constituent le groupe d'espèces auquel les pêcheurs consacrent le plus de temps. Un jour de pêche sur trois est en effet consacré à l'une ou l'autre des espèces faisant partie de cette famille. Les espèces d'eau fraîche, brochets et dorés particulièrement, sont aussi très recherchées par les pêcheurs.

De même, environ 30 % des poissons capturés sont aussi des salmonidés principalement les diverses espèces de truites (31,6 millions de captures). Toutefois, c'est la perchaude qui constitue la seconde espèce la plus récoltée: 28,6 millions de perchaudes capturées par les pêcheurs récréatifs, en 1985 (Tableau 10, Fig. 6 et 7). Sur une base annuelle, cela équivaut à 95 perchaudes par pêcheur, alors qu'en moyenne, les personnes recherchant les diverses espèces de truites et d'ombles récoltent chacune 46 poissons de ce groupe. Sur une base quotidienne, les taux de capture sont les plus élevés pour les autres espèces d'eau douce comme la barbotte, le crapet ou le poulamon, et pour celles capturées en eau salée comme le maquereau, la morue et le caplan.

En 1985, les pêcheurs ont estimé à 32 millions de kilogrammes le poids total des poissons qu'ils ont capturés (Tableau 11). La presque totalité de ces poissons ont été consommés puisque 75 % des prises ont été consommées par les pêcheurs eux-mêmes et leur famille et 20 %

Figure 4. Régions de pêche fréquentées par les pêcheurs québécois en 1985.

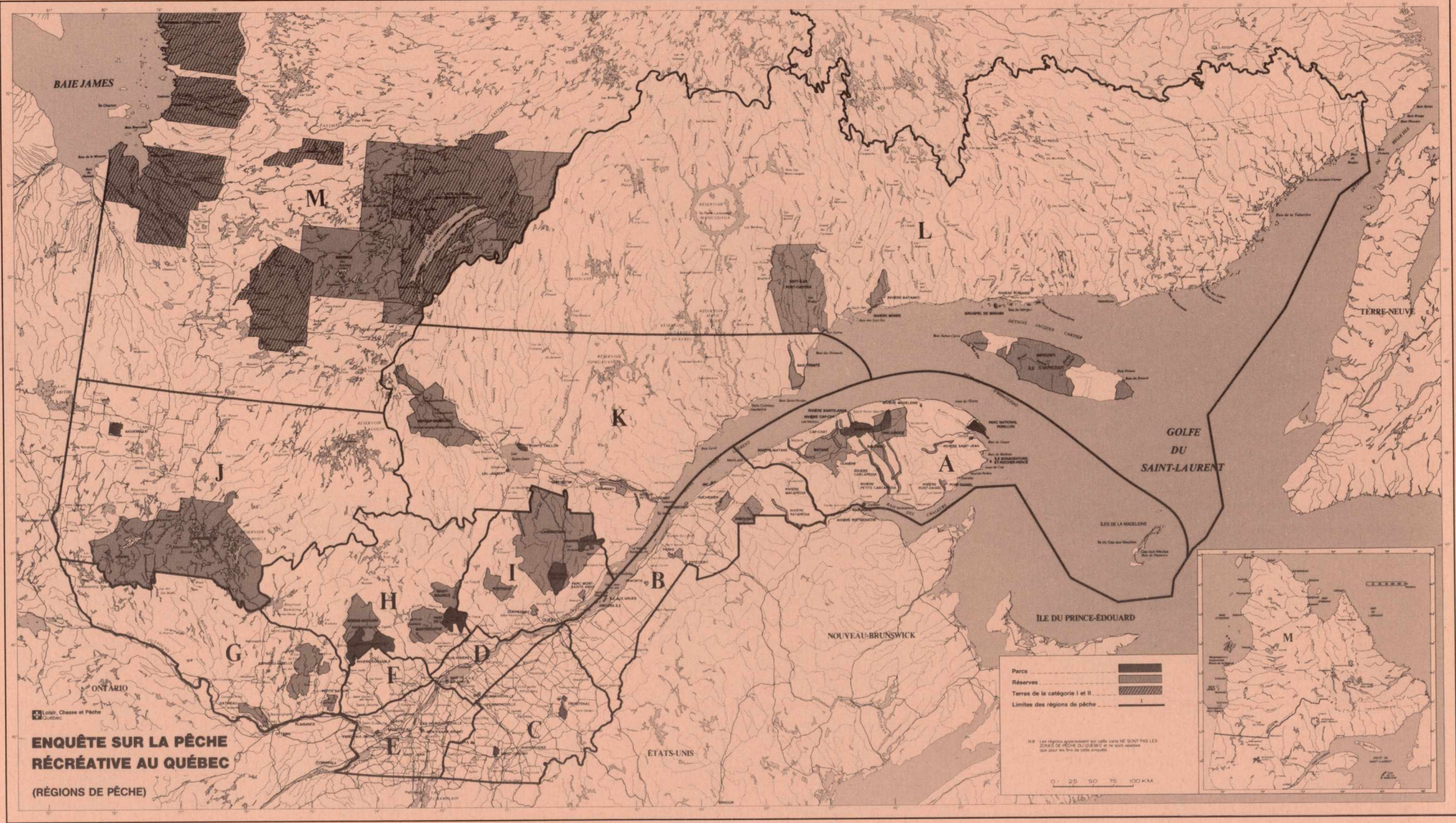


Figure 5. Distribution des jours de pêche effectués par les résidents du Québec en 1985 selon le lieu de pêche.

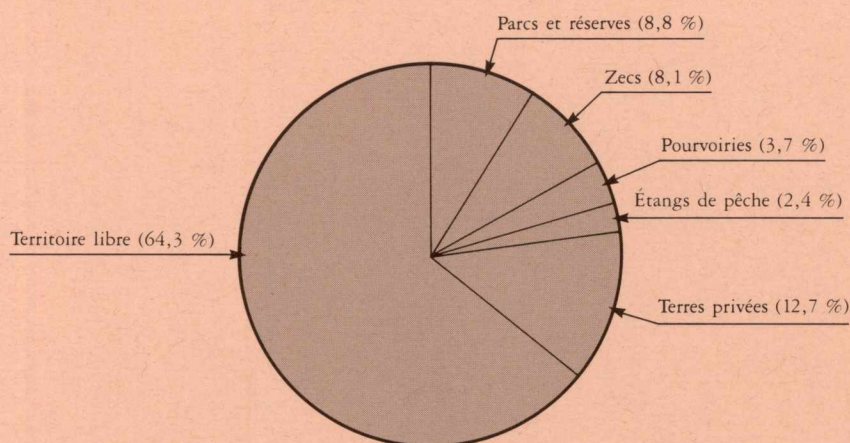
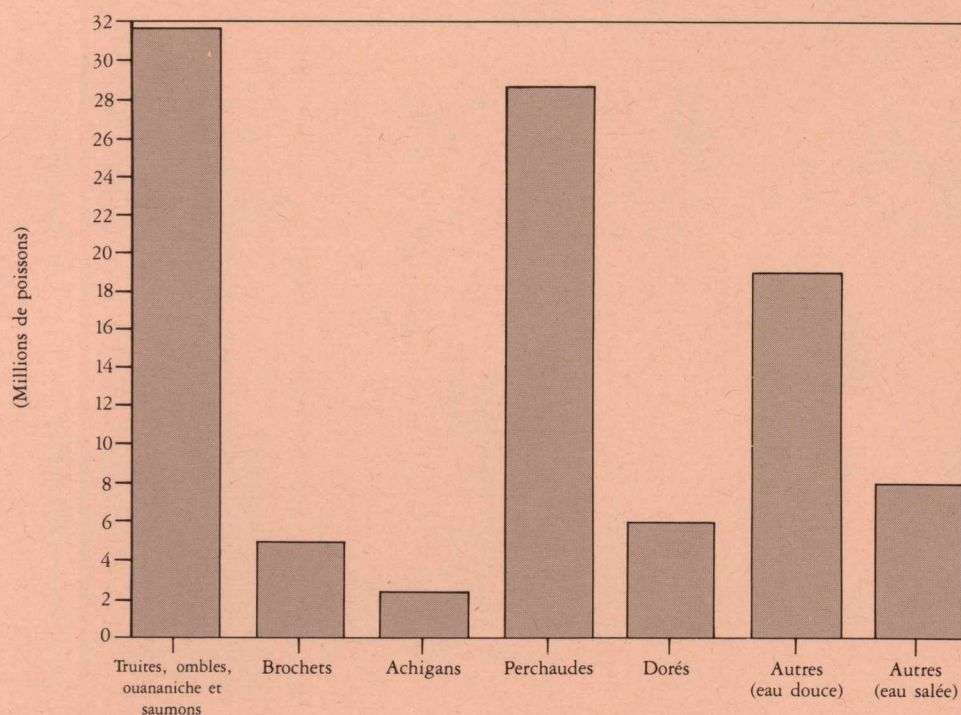


Tableau 10. Nombre de jours de pêche et nombre de poissons capturés au Québec par les résidents en 1985.

Espèces de poisson	Nombre de jours	Captures	Captures par pêcheur	Captures par jour de pêche
Truites, omblès, ouananiche et saumons	7 391 658	31 768 576	36,48	4,30
Brochets	3 757 257	5 017 904	11,26	1,34
Achigans	1 833 078	2 414 100	11,62	1,32
Perchaudes	3 098 423	28 566 075	97,95	9,22
Dorés	3 642 373	5 915 395	14,35	1,62
Autres espèces d'eau douce	1 397 847	18 585 964	83,11	13,30
Autres espèces d'eau salée	594 966	7 924 897	71,54	13,32
Total	21 715 602	100 192 911	92,53	4,61

Note: le nombre total de jours excède 15 287 999 parce que plusieurs espèces peuvent être recherchées au cours de la même journée de pêche.

Figure 6. Distribution des captures au Québec par les résidents en 1985.



ont été données à des parents et des amis. Seulement 5 % des poissons récoltés n'auraient pas été utilisés.

Tableau 11. Consommation du poisson capturé par les résidents du Québec en 1985.

Nombre de poissons capturés	100 192 911
Poids total (kg)	32 184 502
Poids mangé	24 241 731
— % du poids total	75,3
Poids donné	6 355 791
— % du poids total	19,8
Poids non-utilisé	1 586 980
— % du poids total	4,9

Les facteurs expliquant la satisfaction

Un volet de l'enquête portait sur l'importance que les pêcheurs accordent à certains éléments qui entourent la pratique de la pêche récréative et qui peuvent expliquer la satisfaction retirée de cette activité. Il est assez surprenant de constater que l'objet même de la pêche, le poisson, sa taille et le nombre de captures, figurent parmi les éléments auxquels les pêcheurs accordent le moins d'importance alors que des éléments comme la qualité de l'eau, la beauté naturelle du site et l'évasion de la routine constituent les facteurs auxquels les pêcheurs disent attribuer le plus d'importance lors de la pratique de cette activité de loisir (Tableau 12).

La pêche à l'extérieur du Québec

En 1985, 7,6 % des pêcheurs actifs au Québec ont aussi pêché à l'extérieur de la province. Ces 81 947 personnes ont réalisé plus de 400 000 jours de pêche en dehors du Québec, principalement aux États-Unis (38 %) et en Ontario (33 %). La majorité de ces pêcheurs, soit 72 %, ont pratiqué cette activité au cours d'un voyage effectué à l'extérieur pour d'autres raisons que la pratique de la pêche.

Les dépenses des pêcheurs

Des sommes très importantes sont dépensées chaque année pour pratiquer la pêche récréative. Ces dépenses peuvent être regroupées en

Figure 7. Espèces préférées des pêcheurs résidant au Québec en 1985.

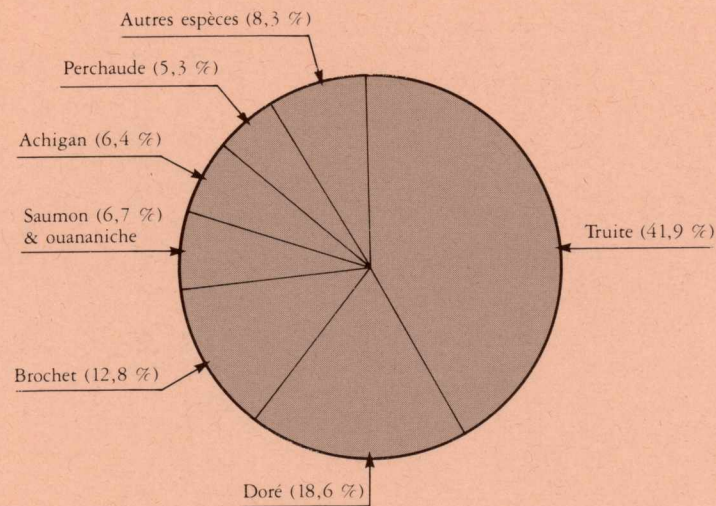


Tableau 12. Facteurs explicatifs de la satisfaction par rapport à la pratique de la pêche pour les résidents du Québec en 1985.

Facteurs	Très Important (%)	Important (%)	Peu Important (%)	Pas Important (%)
Qualité de l'eau	62,7	27,6	4,1	5,6
Évasion de la routine	51,6	27,5	12,3	8,6
Beauté naturelle du site	49,9	37,4	8,4	4,3
Pêche d'espèces sauvages	41,7	30,2	13,9	14,2
Conditions météorologiques	36,7	33,4	20,0	9,9
Possibilité de consommer les prises	32,2	35,3	17,6	14,9
Accès à des régions sauvages	31,5	32,5	19,2	16,8
Isolement des autres groupes de pêcheurs	28,2	32,0	23,1	16,7
Capture des espèces recherchées	22,4	32,8	23,3	21,5
Nombre de poissons capturés	19,5	37,1	30,2	13,2
Taille des poissons	12,4	35,3	37,7	14,6

deux catégories: les achats de biens et d'équipements durables qui peuvent aussi être utilisés à d'autres fins que la pêche, et les dépenses directes encourues lors de la pratique de l'activité.

Environ 30 % des pêcheurs ont effectué des achats importants de biens et d'équipements durables au cours de l'année 1985, achats qui représentaient une valeur totale de plus de 800 millions de dollars (Ta-

bleau 13 et Fig. 8 et 9). 70 % de ces investissements étaient attribuables à la pêche récréative, c'est-à-dire qu'en moyenne, ces achats servent à 70 % pour la pêche récréative. Ainsi, 574 millions de dollars dépensés en achat d'embarcations, de moteurs, de chalets, d'équipement de camping, de véhicules et de vêtements spéciaux seraient attribuables à la pêche récréative.

En plus de ces sommes, 535 mil-

lions de dollars ont été dépensés dans le cadre de la pratique de la pêche (Tableau 14 et Fig. 10). Ce sont toutes les dépenses de transport, d'hébergement, de nourriture, d'attirail de pêches etc. qui ont été encourues par les pêcheurs spécifiquement pour pratiquer leur activité. En moyenne, chaque pêcheur a ainsi dépensé 494 \$ pour pêcher en 1985, soit 35 \$ par jour de pêche. Les dépenses reliées à l'alimentation

Tableau 13. Répartition des principaux achats effectués par les résidents du Québec en 1985 et attribuables en tout ou en partie à la pêche récréative.

Dépenses	Investissement total \$	Investissement attribuable à la pêche récréative \$	Valeur moyenne \$	Pourcentage attribuable à la pêche récréative (%)
Bateaux et matériel connexe	168 233 147	149 076 513	905	88,6
Équipement de camping	77 472 717	45 997 915	581	59,4
Véhicules spéciaux (véhicules tout-terrain, etc)	303 849 149	159 277 642	2 310	52,4
Terrains/Bâtiments	223 676 736	180 531 381	2 527	80,7
Vêtements spéciaux	46 059 892	39 299 348	149	85,3
Total	819 291 641	574 182 799	1 809	70,1

Figure 8. Répartition de l'investissement total effectué par les résidents du Québec en 1985.

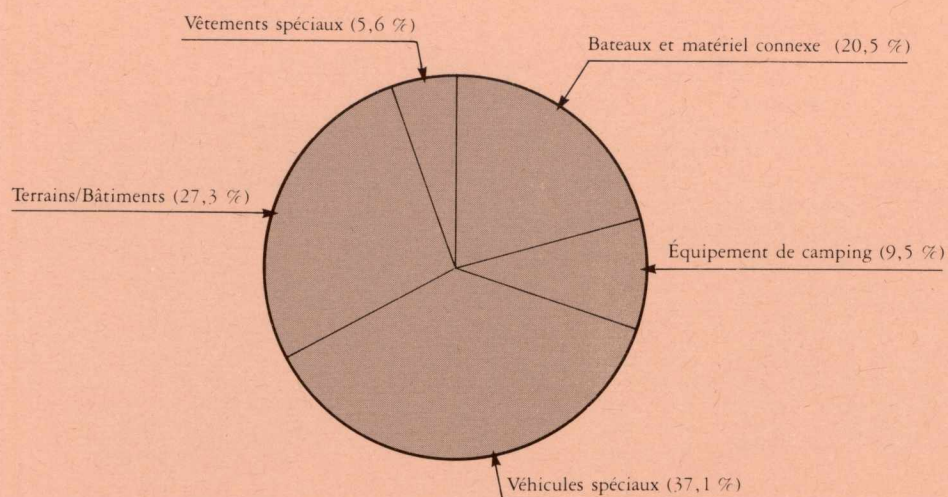


Figure 9. Répartition de l'investissement attribuable à la pêche récréative effectué par les résidents du Québec en 1985.

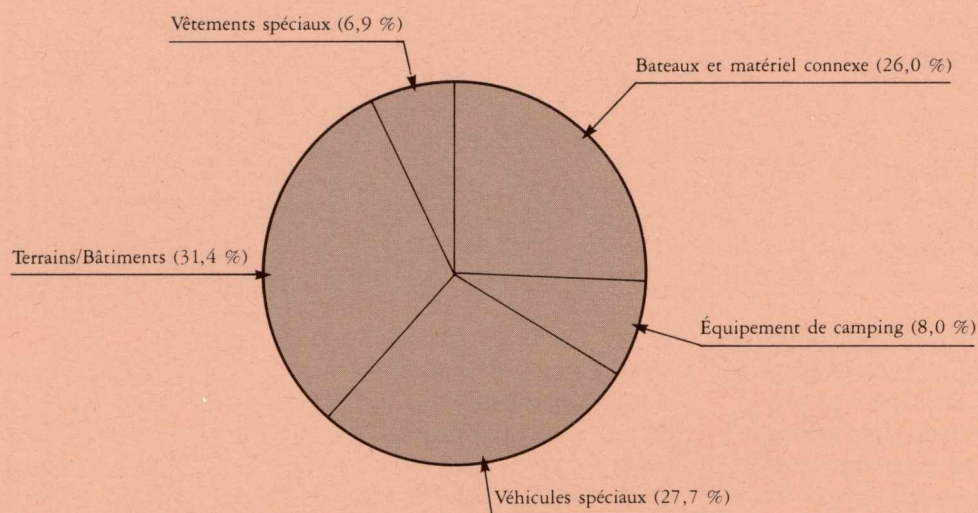


Tableau 14. Coûts directs encourus pour la pratique de la pêche récréative par les résidents, au Québec en 1985.

Type de coûts	Montant des dépenses \$	Pourcentage par rapport au total (%)
Nourriture	155 061 056	29,0
Hébergement	45 837 254	8,6
Transport	117 214 488	21,9
Location & frais d'utilisation d'embarcation	42 075 251	7,8
Attirail de pêche	64 029 387	12,0
Appâts vivants	16 786 834	3,1
Droits d'accès & permis	30 102 983	5,6
Forfaits	59 638 274	11,1
Autres	4 642 276	0,9
Total	535 387 803	100,0

Figure 10. Coûts directs encourus pour la pratique de la pêche récréative par les résidents, au Québec en 1985.

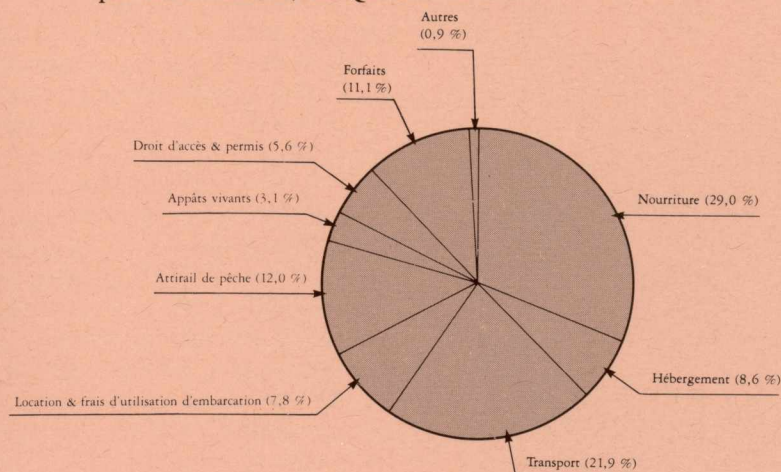


Tableau 15. Valeur actuelle du matériel de pêche possédé par les résidents du Québec en 1985.

Type de matériel	Valeur (\$)	Nombre de ménages	Valeur moyenne par ménage
Matériel de pêche	308 730 070	758 546	407
Embarcation et matériel connexe	655 324 267	373 504	1 754
Matériel de camping	425 840 033	341 851	1 246
Autres	173 637 001	157 501	1 102
Total	1 563 531 371	S/O	2 040

Note: il s'agit de la valeur du matériel possédé par les ménages québécois dans lesquels au moins une personne a pêché en 1985 (766 554 ménages).

et au transport constituent les postes de dépenses les plus importants, soit plus de 50 % de la dépense totale.

L'enquête a aussi cherché à évaluer la valeur actuelle du matériel possédé par les ménages québécois et uniquement utilisé pour la pêche récréative. Les ménages québécois possèderaient, selon les estimations de l'enquête, du matériel d'une valeur supérieure à 1,5 milliard de dollars (Tableau 15). Ce sont les embarcations et les équipements connexes comme les moteurs et les remorques qui constituent les sommes les plus importantes, à la fois comme valeur totale et comme valeur moyenne par ménage possédant un tel équipement. De plus, presque tous les ménages (98 %) dont un des membres a pêché en 1985 possédait du matériel de pêche, comme des cannes à pêche, des moulinets, et en moyenne, la valeur actuelle (en 1985) d'un tel matériel était de 407 \$.

LES NON-RÉSIDENTS AYANT PÊCHÉ AU QUÉBEC

La participation à la pêche récréative

En 1985, 60 076 non-résidents se sont procurés un permis de pêche récréative du Québec (Tableau 16). De ce nombre, 58 868 y ont effectivement pêché; ils provenaient principalement de l'Ontario, de la Pennsylvanie, de New York et de l'Ohio. De plus il faut y ajouter quelque 10 275 enfants qui ont aussi pêché au Québec en 1985.

La majorité de ces pêcheurs (92 %) étaient des hommes et leur âge moyen était de 45 ans (Fig. 11). En moyenne, les pêcheurs non-résidents proviennent de milieux plus aisés que les pêcheurs québécois, puisque plus de 36 % d'entre eux ont un revenu personnel supérieur à 40 000 \$ et près de 60 % proviennent de ménages bénéficiant d'un revenu supérieur à cette somme (Fig. 12 et 13).

Tableau 16. Origine des détenteurs des permis de pêche de non-résidents du Québec en 1985.

Provinces ou groupes d'états	Nombre
Canadiens	
Maritimes	842
Ontario	30 427
Ailleurs	159
Total des Canadiens	31 428
Non-Canadiens	
Pennsylvanie	9 024
New-York	5 940
Ohio	5 525
Nouvelle-Angleterre	3 088
Autres	5 071
Total des non-Canadiens	28 648
Total global	60 076

Figure 11. Distribution des pêcheurs non-résidents du Québec en 1985 selon leur groupe d'âge.

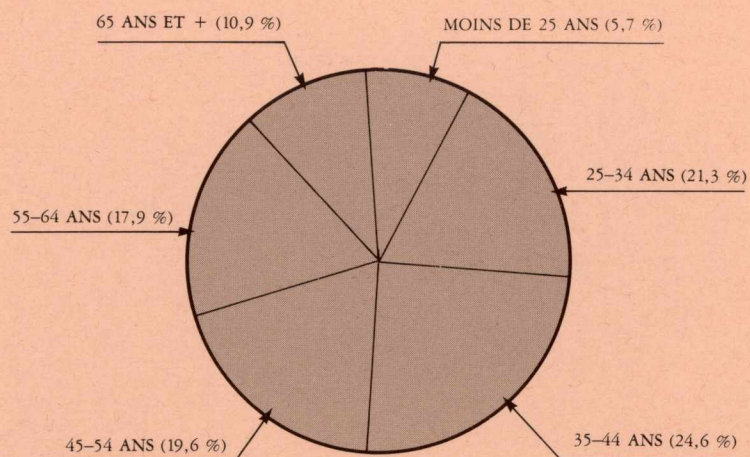


Figure 12. Distribution des pêcheurs non-résidents du Québec en 1985 selon le revenu annuel personnel.

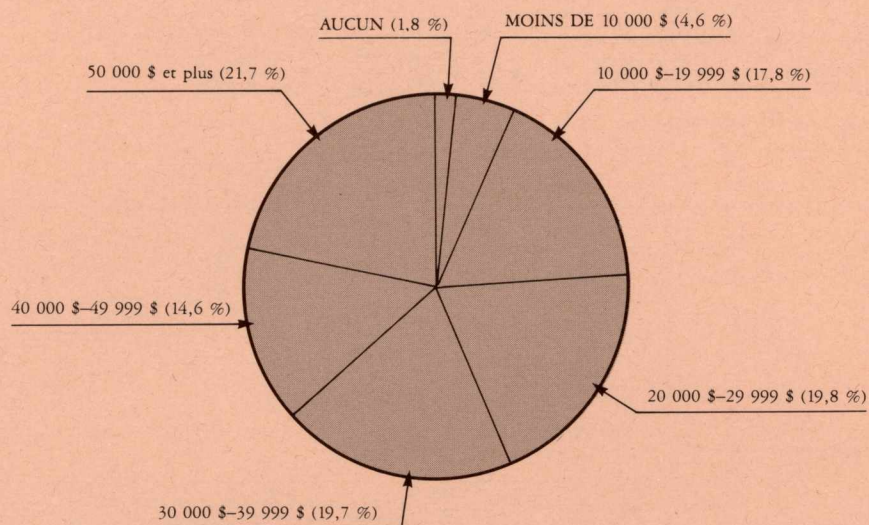
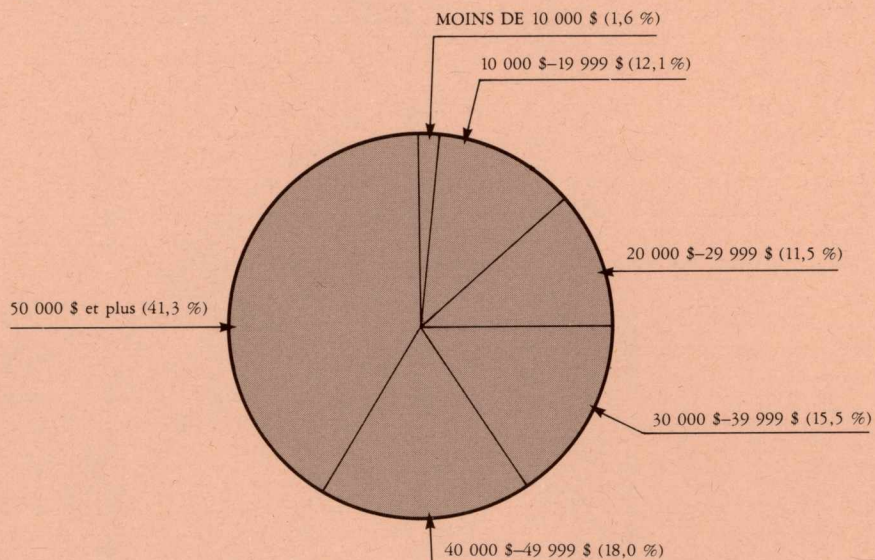


Figure 13. Distribution des pêcheurs non-résidents du Québec en 1985 selon le revenu familial brut.



En 1985, ces pêcheurs ont effectué 146 940 voyages de pêche au Québec; dans 71 % des cas, la pêche constituait la principale raison du voyage au Québec (Tableau 17). Ces voyages ont occasionné 566 443 nuitées au Québec, principalement chez des parents et amis (38,5 %) et chez des pourvoyeurs (21,0 %).

Au total, les non-résidents ont pêché pendant 593 492 jours au Québec (Tableau 18). La grande majorité de cette activité (93,5 %) s'est réalisée au cours des voyages puisque seulement 38 639 excursions de pêche (sans coucher à l'extérieur du domicile) ont été faites par des non-résidents en 1985 (Tableau 17).

Environ 25 % des pêcheurs ont fréquenté des pourvoiries, soit une proportion deux fois supérieure à celle des résidents. Toutes proportions gardées, les non-résidents fréquentent d'ailleurs plus que les résidents les lieux de pêche organisés comme les parcs, les réserves, les zecs et les pourvoiries (Tableau 19, Fig. 14).

Le doré est l'espèce la plus recherchée par les non-résidents; en effet, 60 % d'entre eux ont pêché le doré en 1985 au Québec et ce, pendant un total de 304 478 jours de pêche (Tableau 20, Fig. 15). Ce sont sur-

Tableau 17. Les voyages des non-résidents au Québec en 1985.

Voyages au Québec – toutes raisons (par les détenteurs de permis de pêche)	223 171
Voyages de pêche au Québec	146 940
Importance relative des voyages de pêche – %	66
Jours au Québec – toutes raisons	1 007 302
Jours de pêche en voyage	554 853
Importance relative des jours de pêche en voyage – %	55
Pêche – Raison principale du voyage	104 815
– Raison secondaire du voyage	35 668
– Décidé après l'arrivée	6 457
Excursions de pêche (aucune nuit en dehors du domicile)	38 639
Type d'hébergement utilisé: (% de nuits)	
Parents et amis (incl. chalets)	38,5
Camping privées et publics	16,9
Pourvoirie	21,0
Hôtel, Motel ou Auberge	15,7
Autres hébergements	7,9
Total des nuits lors des voyages de pêche	566 443

Tableau 18. Nombre de jours de pêche effectués par les non-résidents du Québec en 1985.

Type de pêche	Nombre de jours	Pourcentage par rapport au total (%)
Eau douce – sur la glace*	592 309 (17 367)	99,8 (2,9)
Eau salée	1 183	0,2
Total	593 492	100,0

*Compris dans le nombre de jours de pêche en eau douce.

Tableau 19. Nombre de jours de pêche effectués par les non-résidents du Québec en 1985 selon le lieu de pêche.

Lieux de pêche	Nombre de jours	Pourcentage par rapport au total (%)
Parcs et réserves	85 313	14,4
Zecs	53 708	9,1
Pourvoiries	97 422	16,4
Étangs de pêche	1 849	0,3
Terres privées	81 982	13,8
Territoire libre	273 218	46,0
Total	593 492	100,0

tout les Américains qui recherchent cette espèce puisque 80 % d'entre eux ont pêché le doré au Québec en 1985. 72 % des non-résidents provenant des autres provinces canadiennes ont recherché l'une ou l'autre des espèces de truites et d'ombles.

Le doré constitue aussi l'espèce la plus récoltée, soit 42 % des quelque 2,2 millions de captures. En moyenne, chaque non-résident ayant pêché le doré en aurait capturé 26 en 1985, ce qui représente un peu plus de 3 dorés par jour de pêche.

Environ 10 % des pêcheurs non-résidents ont effectué des achats importants de biens ou d'équipements durables au Québec en 1985. Au total, la portion de ces achats attribuables à la pêche récréative était de 12,5 millions de dollars (Tableau 21, Fig. 16).

Les non-résidents ont dépensé 51,9 millions de dollars au Québec pour pratiquer la pêche récréative,

Figure 14. Distribution des jours de pêche effectués par les non-résidents du Québec en 1985 selon le lieu de pêche.

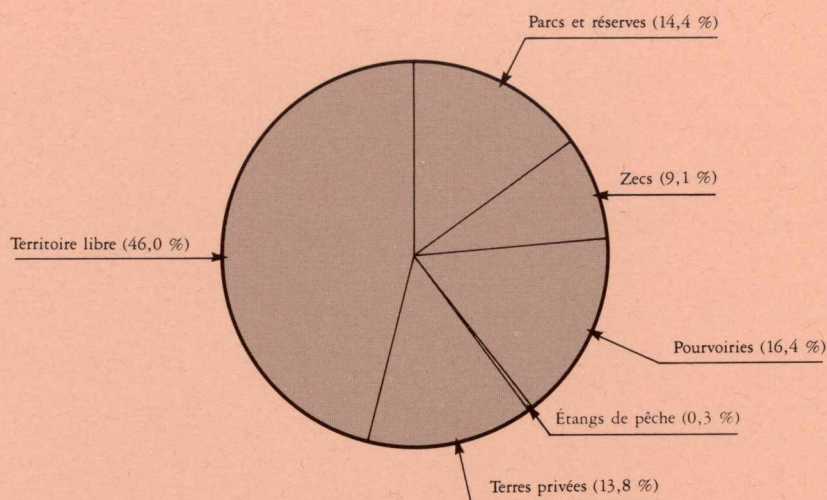


Tableau 20. Nombre de jours de pêche et nombre de poissons capturés au Québec par les non-résidents en 1985.

Espèces de poisson	Nombre de jours	Captures	Captures par pêcheur	Captures par jour de pêche
Truites, omblès, ouananiche et saumons	269 368	466 784	14,1	1,7
Brochets	256 597	410 191	12,8	1,6
Achigans	93 982	113 208	11,8	1,2
Perchaudes	50 857	196 730	35,7	3,9
Dorés	304 478	932 951	26,0	3,1
Autres espèces	29 457	83 831	31,4	2,8
Total	1 004 739	2 203 695	37,4	2,2

Note: le nombre total de jours excède 593 492 parce que plusieurs espèces peuvent être recherchées au cours de la même journée de pêche.

Figure 15. Distribution des captures au Québec par les non-résidents en 1985.

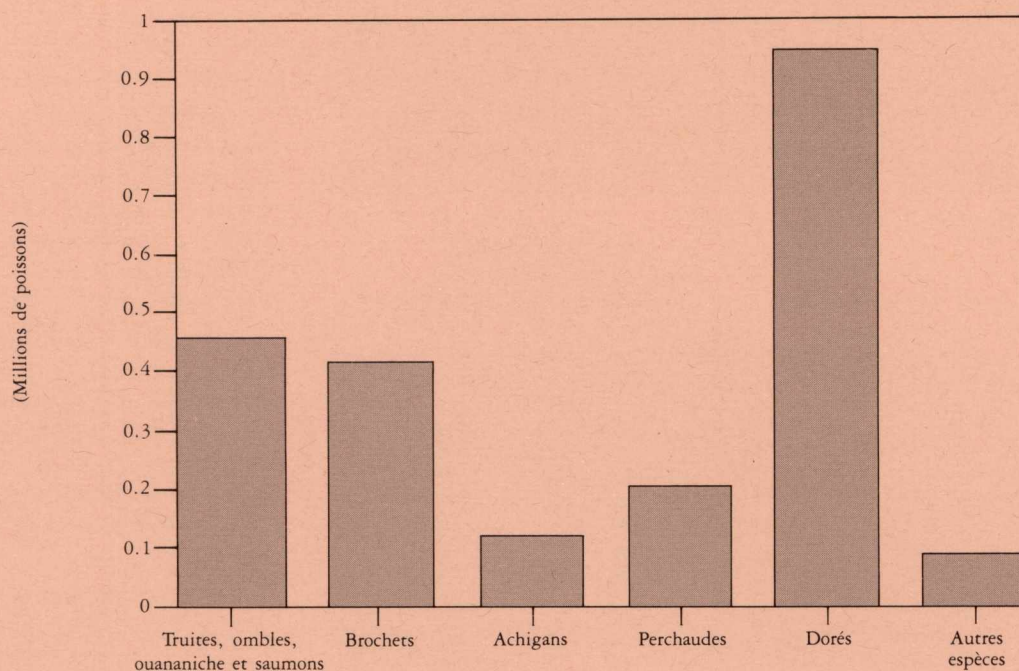


Tableau 21. Répartition des principaux achats effectués par les non-résidents du Québec en 1985 et attribuables en tout ou en partie à la pêche récréative.

Dépenses	Investissement total \$	Investissement attribuable à la pêche récréative \$	Valeur moyenne \$	Pourcentage attribuable à la pêche récréative (%)
Bateaux et matériel connexe	3 858 817	3 174 818	1 247	82,3
Équipement de camping	853 678	720 263	553	84,4
Véhicules spéciaux (véhicules tout-terrain, etc)	3 827 456	2 637 550	3 092	68,9
Terrains/Bâtiments	8 480 708	4 989 271	2 421	58,8
Vêtements spéciaux	1 162 335	1 020 719	262	87,8
Total	18 182 994	12 542 621	2 108	69,0

Figure 16. Répartition de l'investissement effectué par les non-résidents du Québec en 1985 et attribuable à la pêche récréative.

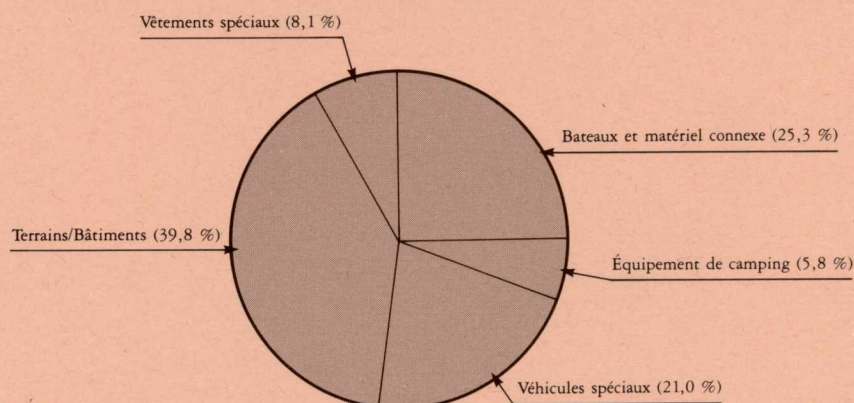
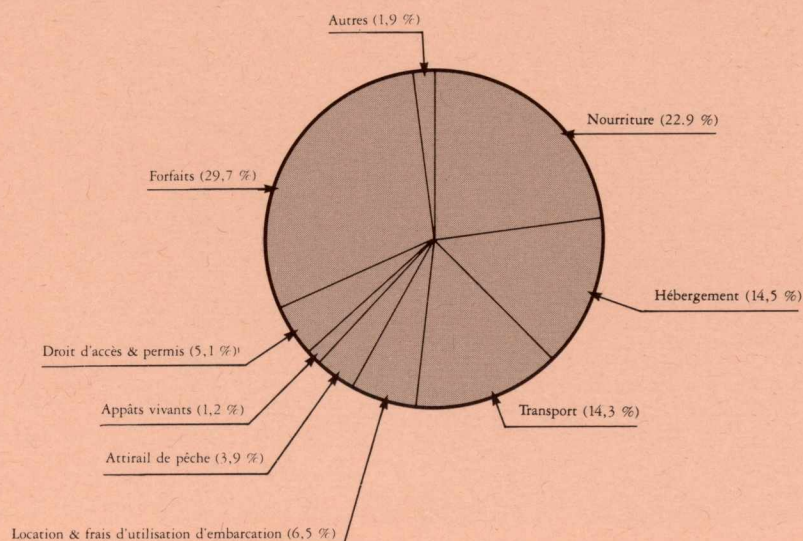


Tableau 22. Coûts directs encourus pour la pratique de la pêche récréative par les non-résidents, au Québec en 1985.

Type de coûts	Montant des dépenses \$	Pourcentage par rapport au total (%)
Nourriture	11 898 488	22,9
Hébergement	7 527 871	14,5
Transport	7 401 497	14,3
Location & frais d'utilisation d'embarcation	3 370 037	6,5
Attirail de pêche	2 038 281	3,9
Appâts vivants	650 662	1,2
Droits d'accès & permis	2 633 564	5,1
Forfaits	15 393 308	29,7
Autres	987 340	1,9
Total	51 901 048	100,0

Figure 17. Coûts directs encourus pour la pratique de la pêche récréative par les non-résidents, au Québec en 1985.



c'est-à-dire 882 dollars en moyenne par pêcheur (Tableau 22, Fig. 17). Près de 30 % du montant total provient des forfaits de pêche achetés par des non-résidents, principalement par des Américains (73 % du montant total dépensé en forfaits). Environ 1 pêcheur non-résident sur 4 s'est procuré un tel forfait en 1985.

Conclusion

Les résultats sommaires qui ont été présentés dans les pages précédentes font bien ressortir l'import-

tance de la pêche récréative au Québec. Tout d'abord, plus de 1,2 million de Québécois et de Québécoises de tout âge ont pratiqué cette activité de loisir en 1985. Plus de 15 millions de jours, cinq heures par jour en moyenne, ont été consacrés à la pêche récréative. Le Québec a aussi accueilli près de 60 000 pêcheurs non-résidents venus pour la plupart spécialement à cause de la pêche récréative. La pêche est aussi importante parce que l'ensemble de ces pêcheurs ont fait subir à la faune aquatique une très grande pression; ils ont capturé plus de 100 millions

de poissons représentant une masse totale de 32 millions de kilos, dont l'essentiel a été consommé.

Enfin, la pêche récréative représente une activité économique majeure. En effet, 1,2 milliard de dollars de dépenses peuvent être attribués à cette activité. Environ la moitié de cette somme est directement dépensée pour pratiquer l'activité, alors que l'autre partie provient de la part attribuable à la pêche des achats de biens et d'équipements comme des embarcations, des chalets ainsi que des véhicules tout-terrain.





**Direction générale de la ressource
faunique
Ministère du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche
Québec (Québec)
G1R 4Y1**

**Unité des enquêtes
Direction générale
de l'Analyse économique et commerciale
Ministère des Pêches et des Océans
OTTAWA (Ontario)
K1A 0E6**

Ce bulletin est une publication périodique de la Direction générale des communications. Il est destiné à renseigner sur les aspects socio-économiques de la pêche récréative au Canada et sur la conservation, la gestion et l'expansion connexes de la pêche récréative. Les lecteurs peuvent faire parvenir leurs observations et leurs demandes de renseignements à l'adresse suivante:

**"La Pêche récréative au Québec en 1985"
Direction générale des communications
Ministère des Pêches et des Océans
OTTAWA (Ontario)
K1A 0E6**

ou

**"La pêche récréative au Québec en 1985"
Direction des communications
Ministère du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche
150 Boulevard Saint-Cyrille est
Rez-de-chaussée**

SP 1602-10-87

Publié par:

Direction de l'information et des publications
Direction générale des communications
Ministère des Pêches et des Océans
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0E6

MPO/3772

©Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1988
Numéro de catalogue Fs 23-111/8-1985 F
ISBN 0-662-94490-9

"This publication is also available in English under the following title:
Sport Fishing in Québec in 1985.